

CHAPITRE X – CHALLENGE ERIC DE MEU BENJAMINS - PUPILLES - MINIMES

- 10.1. Le Challenge Eric De Meu pour les catégories benjamins, pupilles et minimes est ouvert à tous les athlètes de la LBFA et se déroule sous forme d'épreuves combinées: pentathlon pour les minimes et tétrathlon pour les pupilles et benjamin(e)s. **Obligation de participer à toutes les épreuves.**
- 10.2. Le Challenge se compose de **manches qualificatives** par province et région et d'une finale.
- 10.3. Les **qualifications** provinciales ou régionales ont lieu lors de meetings désignés par le Comité provincial ou de région compétent. Le programme des **qualifications** et de la finale est identique.
- 10.4. Il est loisible aux athlètes de participer aux **qualifications** d'une autre province ou région que la leur.
- 10.5. Les **qualifications** se disputent jusqu'au dernier dimanche du mois de juin inclus.
- 10.6. Le Comité Directeur de la L.B.F.A désigne le lieu de la finale, après appel aux candidatures.
- 10.7. Les points sont attribués selon les tables d'épreuves combinées BPM.
- 10.8. Les temps pour les courses sont électroniques ou manuels.
- 10.9. Sont qualifiés pour la finale, par catégorie:
- d'office, l'athlète licencié ayant réussi le meilleur score lors d'une **qualification** de sa province ou région; à défaut d'organisation d'une **qualification** dans sa province ou région, l'athlète ayant réussi le meilleur score lors d'une **qualification** d'une autre province ou région;
 - les 18 athlètes non qualifiés d'office, ayant réussi le meilleur score, toutes provinces ou région confondues, quelle que soit la province ou région où la performance a été réalisée. N'est toutefois pas qualifiable, tout athlète qui n'est pas licencié le 1^{er} juillet de l'année en cours au plus tard.
- 10.10. Les épreuves imposées sont les suivantes:
- | Catégories : | Années paires : | Années impaires : |
|-------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Benjamins garçons | 60m, 600m, longueur, poids | 60m, 600m, longueur, balle de hockey |
| Pupilles garçons | 60m, 1000m, hauteur, poids | 60m, 1000m, longueur, balle de hockey |
| Minimes garçons | 80m, 1000m, hauteur, poids, disque | 80m, 1000m, longueur, poids, javelot |
| Benjamins filles | 60m, 600m, longueur, balle de hockey | 60m, 600m, longueur, poids |
| Pupilles filles | 60m, 1000m, longueur, balle de hockey | 60m, 1000m, hauteur, poids |
| Minimes filles | 80m, 1000m, longueur, poids, disque | 80m, 1000m, hauteur, poids, javelot |
- 10.11. Le 600 m. ou le 1000 m. sont obligatoirement la dernière épreuve du tetrathlon ou du pentathlon.
- 10.12. Hauteur des barres pour les **qualifications** et la finale:
- Pupilles : 0.80 / 0.85/ + 5 cm.
 - Minimes : 1.00 / 1.05 / + 5 cm.
- Le dernier concurrent ne peut pas choisir sa barre.
- 10.13. Disposition concernant les concours – En **qualification** quel que soit le nombre d'athlètes participant, le nombre d'essais aux lancers, à la longueur et à chaque barre à la hauteur est ramené à 2. En finale, le nombre d'essai est de trois, sauf à la hauteur, où il n'y a que 2 essais à chaque barre.
- 10.14. Les Comités provinciaux ou de régions respectives se chargent du collationnement des résultats des **qualifications** et de leur transmission, dans les meilleurs délais, à la LBFA.
- En cas d'ex aequo au classement final, l'athlète classé premier sera l'athlète qui aura marqué le plus de points dans l'une quelconque des épreuves.
- 10.15. La Commission des Règlements sportifs de la L.B.F.A. tranche sans appel tout point non prévu au présent chapitre et établit la sélection définitive pour la finale.
- 10.16. En finale, les 3 premiers de chaque catégorie reçoivent une récompense fournie par la LBFA
- 10.17. Classement intercercles
A l'issue de la finale, un classement intercercles est établi. Ce classement concerne les cercles comptant au moins cinq athlètes en finale et tient compte du classement des cinq meilleurs athlètes, toutes catégories confondues.
Le vainqueur de chaque catégorie se voit attribuer 1 point, le 2^{ème}, 2 points, etc.
Le cercle vainqueur est celui qui totalise le moins de points. En cas d'égalité, il est tenu compte du nombre de victoires, des 2^{ème} et 3^{ème} places s'il y a lieu.
Le cercle vainqueur reçoit un trophée fourni par la LBFA.